

Une évaluation des besoins en amont

Florence LEDUC : Nous allons passer à la troisième partie de notre matinée. Dans la première, nous avons dit, reconnu, observé, quantifié, qualifié ce qui était au niveau des aidants, familiaux, informels, naturels.

Dans nombre deuxième partie, nous avons essayé de faire le clair sur les métiers et nous n'avons pas terminé. Nous avons encore beaucoup de travail entre nous pour faire le clair sur ces métiers. Maintenant, je vais vous proposer que nous attaquions la troisième partie qui va parler de la question des complémentarités entre les différents niveaux de l'aide, avec :

- la question de l'évaluation en amont,
- la construction des réponses,
- la place de chacun : professionnel, bénévole, aidant familial.

Enfin, nous regarderons comment tout cela est reconnu dans la réglementation.

Je demande à Jean-Baptiste DELCOURT de nous rejoindre. Il travaille à l'UNASSAD. Il a été à l'origine de la construction d'un petit film sur un modèle de l'évaluation individuelle des situations qui s'appelle DESIR : Démarche d'Evaluation d'une Situation Individuelle et de Réponse.

Je voulais vous demander, non pas de présenter le référentiel, mais de dire en quoi ce référentiel que vous allez qualifier malgré tout, permet une articulation entre la demande faite pour quelqu'un, les besoins des aidants familiaux et les besoins des personnes aidées.

Ce référentiel nous permet-il d'avoir un éclairage sur cela?

Jean-Baptiste DELCOURT, UNASSAD : En préambule, en réfléchissant à ce que j'allais dire aujourd'hui, je me suis dit que la question de l'évaluation était complètement centrée sur une autre question qui me paraît fondamentale, celle de l'identité.

Identité

Elle recouvre :

- l'identité de la personne qui va être évaluée,
- l'identité du professionnel qui va évaluer.

Une petite phrase m'est venue en tête, d'un philosophe présocratique qui s'appelle Héraclite qui dit :

"On ne se baigne jamais 2 fois dans le même fleuve."

Le titre de mon intervention est l'évaluation en aval. L'aval, l'amont, le fleuve, le fleuve de la vie. A mon avis l'évaluation est complètement centrée sur cette tentative d'essayer de percevoir un peu d'être de la personne, plongée dans la vie depuis longtemps, dont l'identité est quelque part figée, mais continue quand même d'évoluer.

Je ne sais pas si à l'IUT d'Amiens, on accepte les philosophes, mais peut-être.

DESIR Démarche d'Evaluation d'une situation Individuelle et de Réponse

Pour recadrer l'objet de cette démarche, l'UNASSAD est très soucieuse de l'évaluation, à la fois par rapport aux personnes que l'on doit évaluer et par rapport aux professionnels qui évaluent, ainsi que les aidants familiaux.

En 1997, l'UNASSAD avait déjà un guide d'évaluation et au fur et à mesure des années, il s'est agi de retravailler sur ce thème, de le dynamiser et de l'actualiser. Dans les années 2000, un groupe de travail s'est réuni pour identifier ce qu'il y avait à réactualiser et pratiquer une critique des référentiels existants, notamment de la grille AGIR, des référentiels CNAV.

Ceci a abouti sur la construction de l'outil DESIR, outil d'évaluation multidimensionnel.

Comment qualifier cet outil ?

A mon avis, il fonctionne sur une chose essentielle, l'observation des professionnels. Il part de la personne, des besoins de la personne. C'est pourquoi nous préférons dire que l'évaluation doit se faire en amont, plutôt que de parler de la personne au cœur du dispositif.

La démarche DESIR va mettre à la fois en perspective les qualités du professionnel, d'observation, d'écoute. J'aime assez bien décrire cette évaluation par rapport à un titre d'un ouvrage de Paul CLAUDEL qui traite de la peinture: L'oeil écoute. Il va réussir à faire émerger une parole dans laquelle il va y avoir un cheminement vers la parole de la personne aidée.

DESIR se compose en 5 grandes phases :

Première phase : qui elle est, où elle habite, avec qui elle peut habiter etc.

A l'intérieur de cette première phase, il s'agit de l'observer, de recueillir un certain nombre d'informations, ce qui va permettre de préconiser un plan d'aide.

On essaiera de recueillir d'où vient cette demande : de la personne elle-même, des aidants familiaux, de son entourage, qui demande quoi et pourquoi ?

Le professionnel va être chargé de décrypter des voix. Dans la voix de la personne âgée, est-ce la voix du fils, de l'entourage qui parle, ou est-ce bien la voix de cette personne ?

Au fur et à mesure, cela va être mis de côté pour pouvoir pratiquer le plan d'aide à la fin.

Seconde phase : travail d'observation individuelle à partir des incapacités de la personne.

Cela consiste davantage à regarder la personne en fonction de ses fonctions sensorielles, etc.

Troisième phase : recenser les incapacités qu'il sera question de compenser, dans le registre des activités domestiques ou des activités sociales. On peut tout à fait imaginer la présence d'un tiers, mais la parole qui va être prise en compte est d'abord celle de la personne.

Quatrième phase : situation des personnes au regard de l'environnement.

C'est d'ailleurs un des points que l'on s'est permis de critiquer par rapport au référentiel d'évaluation AGIR, problème de l'environnement pas pris en compte. Je vous renvoie au rapport du Conseil Scientifique de l'Evaluation qui a donné un certain nombre de recommandations par rapport à cela.

L'environnement de la personne est un facteur très important qui va permettre de faire varier les situations. une personne en milieu rural isolée dans une grande maison etc, ne va pas forcément avoir les mêmes besoins et les mêmes demandes qu'une personne vivant en ville en appartement.

L'environnement est également au centre des préoccupations et permet de parler de situations de handicap.

Cette quatrième phase va consister à savoir dans quel espace vit la personne, quel type de logement elle occupe, s'il est adapté. La question qui nous occupera ici sera celle de l'entourage, des aidants familiaux, ou d'autres personnes ou professionnels qui interviennent à

domicile. Ceci dans l'idée de ne pas multiplier les interventions, de ne pas perdre de temps et de permettre une meilleure coordination.

Cette quatrième phase est pour nous essentielle. C'est un peu le centre de la démarche. Elle va également introduire une sorte de négociation entre la personne que l'on va aider, négociation avec son entourage pour réussir à établir un plan d'aide qui va correspondre le mieux possible à la situation.

Cinquième phase : préconisations

On débouchera sur la fin de la démarche, vers nombre sens qui consiste à préconiser un certain nombre d'aides techniques, aides humaines, ou d'aménagements de l'habitat, etc.

Je pense que la démarche DESIR permet de clarifier qui fait quoi, qui est qui, quel est le rôle propre de chacun, de l'aidant familial et du professionnel, ou de l'aide à domicile.

Mais on pense aussi au rôle des ergothérapeutes. C'est une question que l'on essaie de développer en ce moment au sein de l'Union Nationale des Associations de Soins et Services à Domicile.

J'ai fait une présentation un peu globale de cette démarche. Il est essentiel de voir que l'évaluation est une chose de très compliquée qui va poser également des questions de pouvoir. Evaluer une personne n'est pas anodin. L'évaluateur a un pouvoir sur la personne et son environnement peut en avoir un autre.

Dans tout cela, quelle est la place de cette personne ?

Pour nous, la démarche d'évaluation de DESIR est constituée de cette manière : il s'agit de réhabiliter un peu la personne, d'en faire un sujet de son évaluation et de ne pas la cantonner à un objet de soins et d'aide.